

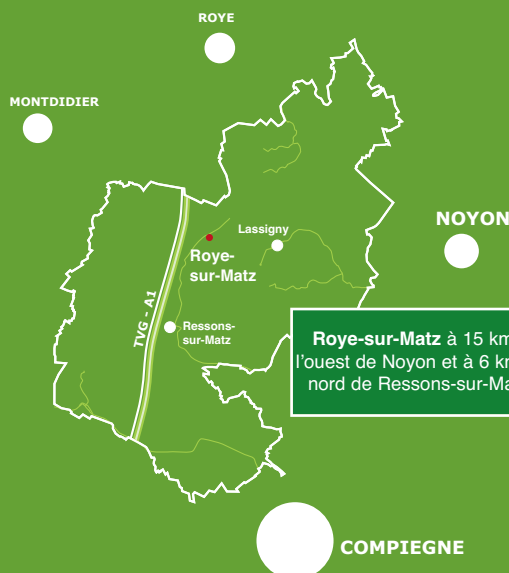
# Circuit des Bois de Roye

Roye-sur-Matz - Gury - Ricquebourg - Laberlière

Le circuit des Bois de Roye traverse la haute Vallée du Matz. Il vous amènera dans des milieux naturels diversifiés entre fonds de vallée humides et monts sablonneux.

## Points forts :

- ▶ Le château des Granges à Roye/Matz
- ▶ Les étangs de Roye/Matz
- ▶ L'église de Roye/Matz du XII<sup>ème</sup> siècle
- ▶ L'église de Laberlière



Destiné		
Parcours Moyen	4h30	14 km
Départ : Aire de stationnement face au Château des Granges à Roye/M.		



Église de Roye-sur-Matz

## ITINÉRAIRE

Au départ de Roye-sur-Matz au niveau de l'aire de stationnement face au **château des Granges (1)** remonter le cours du Matz. Longez la rivière sur 800 mètres, pour aboutir à la **D27 (2)**. Bifurquer à droite puis à gauche afin d'emprunter un petit chemin **(3)** avant de rejoindre une voie goudronnée **(4)**. Au niveau de la route, tourner à droite et remonter la rue afin de traverser la **D938 (5)**. Suivre l'accotement de la route départementale sur quelques dizaines de mètres et prendre le chemin de droite **(6)**. Aller tout droit durant 1 kilomètre puis bifurquer sur la gauche **(7)** avant d'atteindre le **Bois du Marais**. Traverser le bois pour rejoindre la **D160 (8)**. Arrivé à la route, tourner à droite, longer l'accotement et emprunter le premier chemin également de droite **(9)**. Aller tout droit, traverser de nouveau la **D27 (10)** afin de gagner le massif du **bois de Ricquebourg**. Sur le haut du chemin sablonneux, tourner à gauche **(11)** et longer la lisière du bois avant de déboucher au **cimetière de Gury (12)**. Au cimetière, emprunter le chemin de gauche et traverser le bois de Ricquebourg. Au pied du massif **(13)**

virer à droite en direction du **cimetière de Ricquebourg (14)** se diriger sur la droite et emprunter le chemin durant 500 mètres. À la fourche des **30 mines (15)** bifurquer sur la droite et longer **les prés Genette**, puis suivre le chemin frais et ombragé jusqu'au **fief Bertin (16)**. Continuer tout droit sur ce chemin qui vous conduit à **Laberlière**. Aux premières habitations **(17)**, tourner à droite avant de franchir la **D938 (18)**. Traverser sur cette voie le hameau de **Manceau**. À la sortie de ce petit hameau **(19)** virer à droite et rester sur la voie goudronnée durant 500 mètres. Au niveau de la peupleraie **(20)** tourner à droite et border le petit ruisseau de la **Fontaine Monchy**. Plus loin après avoir emprunté le petit pont **(21)** aller à gauche afin de traverser **le grand marais** le long de la berge du Matz. À l'extrémité du marais aboutir à l'étang de Roye-sur-Matz, terme de la balade.

À DÉCOUVRIR

Construite au XII<sup>ème</sup> siècle sur un mégalithe renversé de 30 mètres, l'église Saint-Martin subit quelques remaniements aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. Partiellement détruite durant les affrontements de la première Guerre Mondiale, ce monument fut par la suite reconstruit à l'identique.

Il possède une intéressante porte d'entrée surmontée de deux baies jumelées en plein centre et d'une magnifique rosace.



## Les Marais

Zones qualifiées d'impraticables par le passé, les marais sans grande valeur économique ont longtemps été considérés comme des milieux insalubres favorisant la propagation des fièvres. Peuplés d'une **grande diversité biologique**, les marais et autres zones humides ont rempli et remplissent toujours de nombreux rôles très profitables à l'homme.

En effet, en plus d'avoir fourni l'osier aux vanniers, les marais sont des régulateurs hydrauliques naturels : ils retiennent l'eau en période pluvieuse, la filtrent et l'épurent avant de la redistribuer au cours des périodes sèches. Habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales, les marais et les zones humides sont de véritables réservoirs d'espèces remarquables.

### Particularités de l'itinéraire

*L'itinéraire principal du circuit des Bois de Roye emprunte des milieux fragiles notamment les berges du Matz et du ruisseau de la Fontaine Monchy. Afin de protéger ces sites, un itinéraire bis est conseillé aux randonneurs durant les périodes pluvieuses.*



Étang de Roye-sur-Matz en face du château des Granges.

## Charte du randonneur

- ▶ Respectez la nature, évitez les cueillettes abusives et ramassez vos déchets
- ▶ Respectez les autres usagers, les chemins ne sont pas à usage unique
- ▶ Restez sur les chemins et observez la plus grande prudence lors de traversées de route
- ▶ Tenez votre chien en laisse
- ▶ En cas de modification d'itinéraire respectez le balisage qui l'emporte sur le tracé des fiches topoguide

## Recommandation

- ▶ Choisissez un circuit de randonnée en fonction de vos capacités
- ▶ Équipez-vous de chaussures et de vêtements adaptés à la marche
- ▶ Prévoyez provisions et réserve d'eau pour les grands circuits de randonnée

### Balisage

Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction

